Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Garage : réparations sans mon accord, voiture retenue. Que dois-j

Par Klr68

LES FAITS
- 04/2026 : panne, voiture remorquée dans un garage à 800 km de chez moi
- J'écris : « aucune intervention sans examen de la piste carburant »
- Aucun devis signé, aucun accord. Ensuite, 9 mails restés presque sans réponse
- 10/2026 : estimation de 2 195 ? TTC envoyée APRÈS les travaux, à signer

CE QUE MONTRENT SES PROPRES JUSTIFICATIFS
- Bon du sous-traitant (qui a fait tout le travail) : 1 543 ? TTC, prix masqués par des rectangles blancs, page 2/2 jamais fournie
- Le sous-traitant écrit « pompe = OK », mais une ligne « banc pompe » est facturée 328 ?
- Le rapport de banc porte le nom d'un autre client, sans ma plaque, sans n° de série, sans résultat
- Ma pompe était neuve en 2024 (facture à l'appui)

CE QUE JE COMPTE FAIRE
Payer 1 543 ? (coût prouvé), 0 ? pour le banc, « sous réserve », sans signer l'estimation.

MES QUESTIONS
1. Sans accord, que dois-je légalement payer ?
2. Peut-il retenir ma voiture pour 2 195 ? ?
3. S'il refuse de me la rendre : référé ou conciliateur ?

Merci d'avance pour vos avis.